VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

VISITE MEDICAL EN PREFECTURE

Par Profil supprimé Postée le 20/03/2013 18:06

bonjour je doit passer une visite medical en prefecture pour recuperer mon permis et je doit fournir des resultat d une prise de sang je les ai recus et g un taut de 3.6 (prise ancienne de cannabis)pour les acides 11-nor-delta-9-THC-9-COOH et que ca passe ou je doit en refaire une prise de sang?

Mise en ligne le 21/03/2013

Bonjour,

Le 11-nor-delta-9-THC-9-COOH est le dernier maillon de la chaîne de dégradation du tétrahydrocannabinol (THC) dans l'organisme et de ce fait, peut donc être détecté pendant longremps après la dernière consommation.

Seule la positivité au THC reste la référence retenue par le législateur pour établir la positivité au cannabis dans le sang, et non le THC-COOH. La conclusion de votre examen sanguin (prise ancienne de cannabis) allant dans le sens d'un arrêt de la consommation, ce-dernier ne devrait donc pas poser de problème pour la récupération de votre permis.

Cordialement.